

J. Alénus-Lecerf

LES STRUCTURES MÉDIÉVALES DÉCOUVERTES PRÈS DU CHOEUR ORIENTAL DE LA CATHÉDRALE SAINT-LAMBERT DE LIÈGE

La seconde phase des grands travaux d'urbanisation organisés sur la place Saint-Lambert débutait, en mai 1979, avec la démolition et l'enlèvement de deux quartiers d'immeubles, situés à la bordure orientale de cette place. L'installation d'une gare routière souterraine y était prévue. Un premier palier d'excavation fut arrêté à une profondeur d'environ quatre mètres sous le niveau du sol actuel pour permettre un examen archéologique des vestiges du sanctuaire de l'ancienne cathédrale de Liège, que l'on savait enfouis dans cette même zone. Les fouilles étaient intégrées dans le calendrier des travaux de la Société intercommunale des Transports publics (S.T.I.L.), maître des ouvrages. Elles devaient, de ce fait, être menées avec diligence et, en tout cas, se trouver terminées à la fin de l'année en cours. Le Service national des Fouilles fut chargé de cette mission⁽¹⁾.

Nos investigations mirent au jour des restes diversement importants de plusieurs époques. Les fondations du chœur oriental de la cathédrale et d'une partie du cloître adjacent, qui subsistaient partiellement dans les sous-sols des maisons anéanties, furent identifiées. Dans leur immédiate proximité, d'autres structures médiévales ainsi que des traces d'une occupation beaucoup plus ancienne, datable de l'époque omalienne, furent également découvertes.

Les fondations du chœur oriental de la cathédrale Saint-Lambert et de son cloître n'avaient pas pu être reconnues lors des fouilles anciennes de 1907, en raison de la présence des immeubles sus-jacents. La restitution de cette partie de l'édifice restait dès lors l'objet de controverses et de discussions. Un relevé du plan des vestiges encore existants constituait donc l'objectif essentiel de notre fouille de sauvetage. Des visites préliminaires aux démolitions du quartier d'immeubles nous révélèrent que certains fondements de l'église se trouvaient incorporés dans les maçonneries des caves. Les fouilles firent ensuite apparaître, sous les pavements des sous-sols, un important

¹ Dès 1978, Monsieur J.-M. DEHOUSSE, alors Ministre de la Culture française, décidait de confier à notre Service les fouilles du chantier oriental de la place Saint-Lambert et il prenait aussitôt toutes les dispositions utiles pour l'exécution de notre tâche. Nous lui réitérons l'expression de notre vive gratitude. Grâce à son intervention, les restes du chœur de la cathédrale liégeoise ont pu être préservés d'une destruction immédiate et faire l'objet des relevés indispensables aux études des archéologiques et historiens de l'art.

complexe de fondations plus ou moins délabrées. Le dégagement de ce vaste ensemble fournissait les données attendues. Une première publication fut élaborée dans les plus brefs délais, aux fins de mettre à la disposition des chercheurs intéressés les informations essentielles du rapport de nos fouilles⁽²⁾.

Plusieurs traces d'autres occupations médiévales avaient en outre été reconnues au voisinage du chœur de la cathédrale. Leur parution fut différée car il nous paraissait souhaitable d'attendre les résultats d'analyses qui avaient été demandées à divers laboratoires. Des échantillons de mortiers et de bois ont été étudiés à l'Institut royal du Patrimoine artistique de Bruxelles⁽³⁾. Quelques datations dendrochronologiques ont été élaborées par le Laboratoire de Neuchâtel⁽⁴⁾. Les renseignements fournis par ces disciplines auxiliaires sont utilisés dans la présente note ainsi que dans l'addenda qui lui fait suite.

Des traces de l'occupation omalienne avaient également été identifiées à une dizaine de mètres au nord de la façade septentrionale du transept oriental de la cathédrale. L'exploration archéologique de cette découverte fut confiée par notre Service au Centre interdisciplinaire de Recherches de l'Université de Liège. Aux termes de l'accord, ce dernier assurait exclusivement la fouille et l'étude de l'occupation préhistorique localisée dans la zone du chantier oriental de la place Saint-Lambert.

Découverte

Les structures médiévales voisines du chœur oriental de la cathédrale furent reconnues à l'occasion de l'excavation la rue du Général Jacques, au cours de l'été 1979. Les machines d'extraction butèrent rapidement sur les épaisses fondations maçonnées de la galerie nord du cloître qui ceinturait le sanctuaire et, un peu plus bas, elles bouleversèrent plusieurs sépultures en caisson de chêne. En raison des délais courts qui étaient impartis à l'adjudicataire des entreprises de démolition, il nous fut seulement loisible d'examiner très rapidement les tombes avant leur anéantissement. D'autres vestiges d'une construction en bois, beaucoup plus profondément enfouie, furent encore découverts en bordure du chantier, à la terminaison de la voirie. Cet emplacement nécessitait un talutage du sous-sol, pour éviter tout éboulement

² J. ALÉNUS-LECERF, *Les fouilles du chœur oriental de la cathédrale Saint-Lambert de Liège*, *Archaeologia Belgica* 236, Bruxelles, 1981. Ce rapport est accompagné d'un plan complet des maçonneries ramenées au jour.

³ Les prélèvements utiles ont été effectués par le personnel du laboratoire de l'I.R.P.A.

⁴ Nous remercions Mr. H. EGLOFF pour sa contribution.

des terres formant le remblai supérieur de la voirie et pour protéger le passage routier contigu. Les ingénieurs responsables de la S.T.I.L. avaient déterminé l'inclinaison du talus. Il ne nous appartenait pas d'entamer ce dernier et nous devions, de ce fait, ajourner l'étude archéologique de ce secteur qui se révélait tout particulièrement intéressant dans ses couches inférieures.

Dès le début de l'année 1980, une modification importante des travaux publics de la place Saint-Lambert était décidée et l'approfondissement de notre chantier fut momentanément interrompu. Les vestiges ramenés au jour par le Service national des Fouilles restaient provisoirement à découvert. Profitant de cet ajournement, le Centre interdisciplinaire de Recherches archéologiques de l'Université de Liège prenait en 1981 l'initiative de travaux divers⁽⁵⁾. Une fouille était notamment entreprise sur l'emplacement des structures médiévales en bois, autour d'un sarcophage déjà partiellement dégagé (tombe n° 5 de la figure 6). Une portion de talus était enlevée et la pente de ce dernier ramenée à la verticale. L'enlèvement des terres amenait la découverte d'un autre sarcophage, juxtaposé au précédent et fournissait des précisions sur le mode d'assemblage d'une section de la longue structure en bois sous-jacente (illustrée au n° 3 de la figure 6)⁽⁶⁾. Après cette intervention, le chantier oriental de la place Saint-Lambert fut comblé provisoirement, en attendant le devenir des ouvrages originellement prévus.

Description

Notre relevé (fig. 1) fournit une stratigraphie complète des structures médiévales identifiées en 1979. La coupe passait transversalement la rue du Général Jacques, à son débouché sur la Place du Marché et elle suivait une orientation nord-nord-ouest à sud-sud-est⁽⁷⁾. Elle est établie sur une lon-

⁵ Il n'y eut à cette occasion aucun contact préalable avec le Service national des Fouilles qui assumait la responsabilité scientifique de cette zone archéologique. Seule l'exploration du gîte néolithique, identifié en 1979 par notre Service, avait fait l'objet d'un accord. Les autres travaux entrepris par le C.I.R.A. sur les vestiges médiévaux du chantier oriental de la place Saint-Lambert n'ont donné lieu à aucune demande.

⁶ Fouilles notamment signalées dans: M. OTTE et P. HOFFSUMMER, *Liège: Place Saint-Lambert*, dans *Vie archéologique* n° 3, décembre 1981, pp. 6-7; P. HOFFSUMMER et M. OTTE, *Les fouilles de l'Université, place Saint-Lambert, à Liège (Lg)*, dans *Archaeologia Mediaevalis* 5, 1982, pp. 34-36, fig. 17; M. OTTE, *La place Saint-Lambert, un terrain de recherche archéologique de notre Université*, dans *Liège Université* n° 19, février 1982, pp. 6-7. Les photographies qui accompagnent ces diverses notices permettent de situer le secteur exploré par le C.I.R.A. dans les limites de notre relevé stratigraphique.

⁷ Localisation illustrée dans: J. ALÉNUS-LECERF, *Le cimetière mérovingien de Liège, infra*, fig. 4, n° 4; Voir également: ID., *Les fouilles du chœur oriental de la cathédrale Saint-Lambert de Liège, op. cit.*, fig. 2.

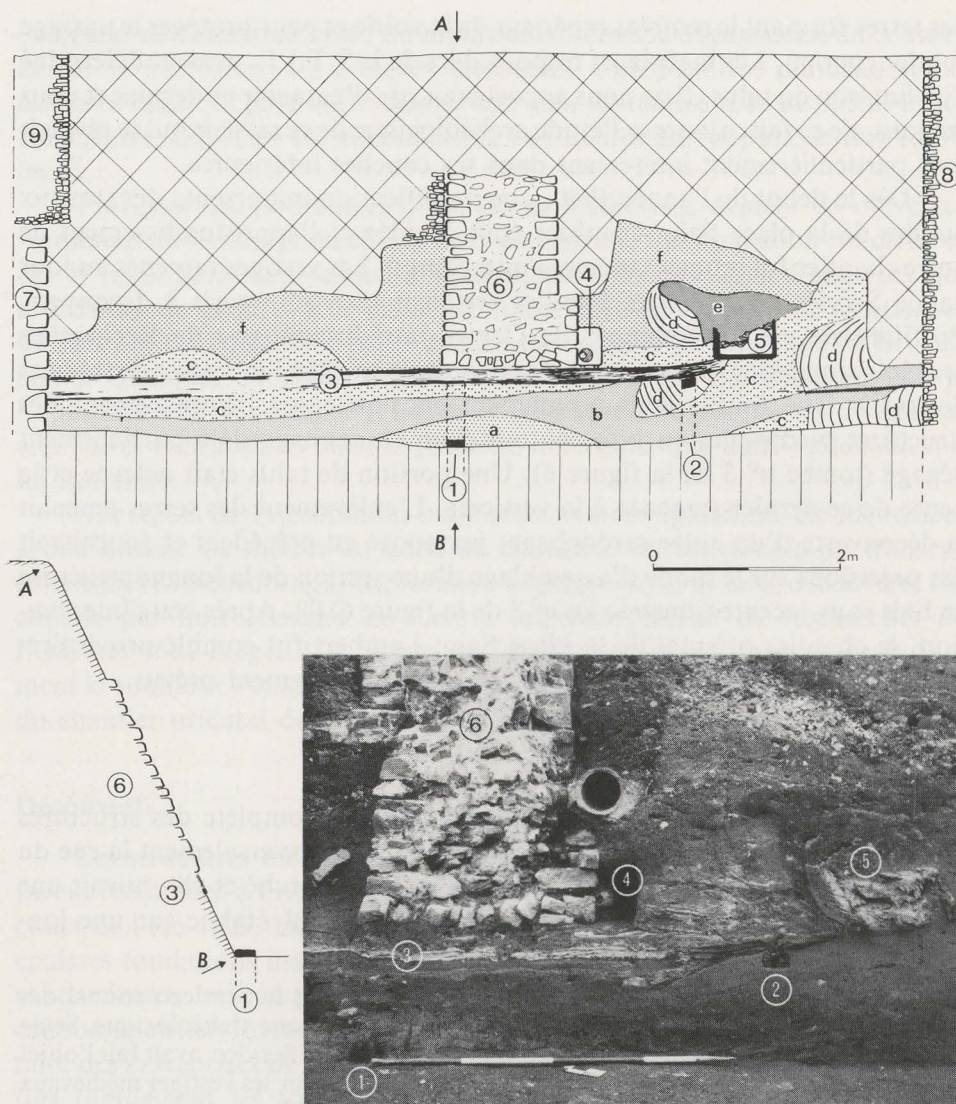


Fig. 1. Les structures médiévales.

En haut: relevé stratigraphique (septembre 1979).

En bas et à gauche: la coupe par A-B indique l'inclinaison du talus à respecter. Sur la photographie: une partie de la construction en bois, avec pieux (n^{os} 1-2) et poutre (n^o 3); tombe en terre libre (n^o 4); sarcophage (n^o 5); une fondation du cloître oriental de la cathédrale (n^o 6).

gueur de neuf mètres et demi — correspondant à la largeur de la voirie — et sur une hauteur de près de quatre mètres.

Les couches supérieures étaient abîmées par des installations diverses de cables, conduites et tuyauteries d'utilité publique. Sous ce niveau bouleversé, subsistait toute une stratigraphie fort intéressante qui se composait comme suit:

- a*: sol vierge, limoneux, jaunâtre
- b*: sol vaseux, noirâtre et compact, mêlé par endroits de petites concentrations de charbon de bois et contenant en outre quelques menus débris de torchis
- c*: limon alluvionnaire, encore essaimé de minuscules nodules de charbon de bois
- d*: même dépôt alluvionnaire que *c*, mais strié de fines ondes concentriques d'argile verdâtre
- e*: même dépôt alluvionnaire que *c*, mais de coloration très foncée
- f*: limon colluvionnaire beige et homogène.

Plusieurs structures en bois et en maçonnerie (n^{os} 1 à 9) se succédaient dans le milieu précédemment décrit. De bas en haut, s'identifient:

- 1-2: deux segments de pieux en bois de chêne, distants l'un de l'autre d'un plus de deux mètres
- 3: alignement de poutres de chêne. Les traces, bien qu'intermittentes, peuvent être suivies sur la longueur tout entière de la coupe (soit une distance continue, restituée sur quelque 9,50 m). Cette structure était sous-jacente aux autres vestiges anciens (n^{os} 4 à 6). Elle était fortuitement interrompue à l'emplacement des maçonneries n^{os} 7 et 8, en raison de l'enfouissement plus important de ces dernières.
- 4: chevet d'une sépulture en terre libre. La fosse avait été recoupée par la fondation maçonnée n^o 6.
- 5: chevet d'une sépulture en caisson de bois de chêne dont le couvercle était effondré. Au voisinage, l'excavatrice avait bouleversé plusieurs tombes de type analogue, lesquelles contenaient des corps orientés et se révélèrent dépourvues de mobilier funéraire⁽⁸⁾.
- 6-7: fondations de la galerie nord du cloître oriental de la cathédrale. Les deux murs s'allongeaient parallèlement au tracé de la voirie elle-même. Ces maçonneries ont été décrites dans notre rapport de fouilles⁽⁹⁾. La

⁸ *IBID.*, p. 39.

⁹ *IBID.*, p. 33, pl. I, n^{os} 7 et 9. Pour la clarté du présent relevé, il n'était pas possible d'y conserver la numérotation initialement donnée aux vestiges, dans le rapport des fouilles sus-mentionné. La correspondance s'établit comme suit: fondement n^o 6 de la présente fig. 1 = mur 7 du plan général du chœur oriental de la cathédrale; fondement n^o 7 de la fig. 1 = mur 9 du plan général du chœur oriental de la cathédrale.

fondation n° 7 avait servi d'assise aux façades des immeubles alignés sur la rive nord de la rue du Général Jacques.

8-9: murs des caves des habitations modernes.

Ce descriptif sommaire appelle encore quelques considérations. Du fait de la pente imposée à notre coupe, la délimitation de certaines strates s'avérait parfois difficile à suivre. En raison des mêmes circonstances, il n'était pas possible d'autrement dégager la longue structure en bois n° 3, ni les sépultures n°s 4 et 5. Il convient également de souligner que le secteur situé à l'est de la galerie claustrale (entre les maçonneries n°s 6 et 8) révélait d'importantes traces de perturbations fluviales. Celles-ci sont consécutives aux mouvements des poches boueuses, notamment illustrées dans les couches identifiées en *d*.

Datation

A l'emplacement de la coupe, aucun objet n'avait été rencontré. Toutefois la succession stratigraphique des vestiges anciens permet d'établir une chronologie relative assez évidente. Celle-ci se précise en outre de deux dates fournies par les analyses de radiocarbone.

La galerie nord du cloître, qui est représentée par les fondements n°s 6-7, constitue stratigraphiquement l'élément le plus récent. Elle est installée après la tombe n° 4 qui succède elle-même à la construction en bois n°s 1 à 3. Deux échantillons de mortier avaient été prélevés dans la maçonnerie n° 6. L'un d'eux, recueilli à son niveau supérieur, était altéré. L'autre, qui fut récolté vers la base de la structure, fournit une date carbone-14 qui peut être estimée entre 875 et 1055⁽¹⁰⁾. Il s'impose évidemment d'établir une interprétation de cette fourchette chronologique. Nos fouilles avaient révélé que cette galerie nord du cloître prenait appui, au niveau des fondements, sur le parement de l'absidiole septentrionale du sanctuaire qui avait été construit sous l'égide de Notger (972-1008) et consacré dès l'aube du XI^e siècle, en 1015⁽¹¹⁾. Nous avions pensé que l'édification du cloître avait suivi d'assez près. Les données reprises ci-avant ne s'opposent pas à cette proposition.

¹⁰ M. DAUCHOT-DEHON, M. VAN STRYDONCK et J. HEYLEN, *Dates carbone-14 concernant l'archéologie en Belgique*, dans *Helinium* XXII, 1982, p. 235, échantillon IRPA-399: 1065 ± 50 BP (soit 875-1055, d'après J. KLEIN, *Calibration of Radiocarbon Dates*, dans *Radiocarbon* vol. 24, n° 2, 1982, p. 141). Le commentaire indique erronément que l'échantillon IRPA-399 était contaminé. La rectification utile sera publiée ultérieurement par les auteurs.

¹¹ J. ALÉNUS-LECERF, *op. cit.*, p. 44. Le plan général des fouilles (pl. I) illustre le mode de jonction de l'absidiole (n° 33) et du mur nord de la galerie septentrionale du cloître (n° 9).

La tombe n° 4 était sectionnée par la maçonnerie n° 6. Elle avait donc été abîmée à l'occasion de l'installation du cloître, au XI^e siècle (avant 1055). Cette sépulture est également sise dans la couche *c* qui scelle l'abandon de la construction en bois sous-jacente. En fonction de la date attribuée à cette dernière (voir ci-après), l'inhumation n° 4 doit être placée dans le cours du X^e siècle.

La tombe n° 5 se localisait, comme la précédente, dans la couche de comblement *c* et son environnement se révélait perturbé. Cette sépulture était isolée des autres structures et, de ce fait, difficile à dater. Elle pourrait être évidemment contemporaine de l'inhumation voisine (n° 4) qui apparaît, à très peu de chose près, identiquement enfouie⁽¹²⁾. La présence du sarcophage élaboré de la tombe n° 5 n'est pas nécessairement l'indice d'un âge plus avancé dans le temps. Cette tombe reposait dans un sol particulièrement fangeux, généralement propice à la conservation du bois. Une analyse dendrochronologique, effectuée sur quelques fragments de planches qui provenaient d'autres caisses funéraires voisines, déjà détruites par l'excavatrice, ne nous a toutefois pas fourni de datation⁽¹³⁾.

La structure en bois, qui associe les deux pieux n°s 1-2 et le long alignement de poutres n° 3, constitue l'élément le plus ancien illustré sur notre relevé. Elle est incluse dans le sol de comblement *c* qui illustre une période d'abandon. Les deux segments de pieu étaient particulièrement délabrés; l'analyse dendrochronologique d'un autre exemplaire, recueilli près de notre coupe, n'a donné aucune information⁽¹⁴⁾. La poutre en bois était assez bien conservée à l'emplacement de la fondation n° 6. Un échantillon y fut prélevé, à une vingtaine de centimètres sous la semelle maçonnée. L'analyse C-14 de ce fragment, — bien situé dans un contexte strictement fermé — fournit une

¹² Il convient de rappeler ici que les sarcophages bouleversés en 1979 n'apparaissent pas enfouis à une profondeur rigoureusement constante. L'urgence des démolitions ne nous avait pas permis d'enregistrer la situation précise de chacun d'eux. Une estimation globale situe le niveau funéraire sur une hauteur de quarante centimètres, à partir de la base de la fondation de la galerie nord du cloître (n° 6). J. ALÉNUS-LECERF, *op. cit.*, p. 39.

¹³ Lot II, étudié par le laboratoire de Dendrochronologie de Neuchâtel. Les bois proposés à l'analyse se sont avérés contemporains mais aucune date précise n'a pu être fournie, du fait de l'absence de synchronisation avec les courbes standard du laboratoire concerné. P. HOFFSUMMER qui a effectué une analyse dendrochronologique des planches de la tombe 5 sus-mentionnée et du sarcophage voisin propose, avec réserve, la date de 955 (*Datations dendrochronologiques*, dans *Vie Archéologique* n° 7, décembre 1982, p. 15).

¹⁴ Lot III, analysé par le laboratoire de Dendrochronologie de Neuchâtel: échantillon ni mesurable, ni datable.

date estimée entre les années 895 et 1145⁽¹⁵⁾. Sur base de cette donnée, il conviendrait donc de considérer que cette construction n'apparaît pas antérieure à l'extrême fin du IX^e siècle. Le relevé stratigraphique fournit encore quelques informations utiles à cette estimation. Un niveau de comblement *c* obturait toute la construction et indiquait que cette dernière avait dû rester abandonnée pendant un certain temps. Il est difficile d'apprécier la durée de l'interruption de l'occupation de ce secteur. Toutefois, compte-tenu du milieu ambiant, il semble plausible d'envisager un envasement assez rapide de la construction en bois. La sépulture n° 4, préexistante au cloître qui avait été édifié au début du XI^e siècle, se trouvait elle aussi enfouie dans la strate *c*, de même que d'autres tombes voisines, peut-être contemporaines. La présence d'un champ funéraire installé dans le courant du X^e siècle, sur la zone autrefois occupée par la structure en bois, pourrait constituer un argument en faveur d'une plus grande ancienneté de cette dernière. Néanmoins cette construction en bois paraît difficilement remonter au-delà des débuts de l'époque carolingienne.

Conclusion

Les structures anciennes découvertes près du chœur oriental de la cathédrale Saint-Lambert révèlent l'existence d'un complexe d'occupations médiévales, particulièrement intéressant pour l'étude des origines urbaines de Liège.

L'élément le plus ancien est illustré par une construction en bois, peut-être déjà assez importante et qui paraît devoir être attribuée à l'époque carolingienne. L'utilisation de cette structure reste malaisée à définir en l'absence d'une fouille en plan, pour laquelle nous devons attendre la continuation des travaux d'aménagement du chantier oriental de la place Saint-Lambert. Un secteur du complexe fut toutefois exploré par le Centre interdisciplinaire de Recherches archéologiques de l'Université de Liège et les responsables de la fouille assimilent la construction à un aménagement de la rive d'un bras mort de la Légia. Sur notre relevé, l'alignement des madriers s'établit sur une distance continue d'au moins neuf mètres. Cette structure s'inscrit donc dans le contexte d'un agencement plus étendu et qui reste à définir à l'occasion de travaux futurs éventuels.

Le même site est ensuite occupé par un champ funéraire dont l'exploitation doit s'inscrire dans le cours du X^e siècle. Le cloître oriental de la cathédrale lui succède dès le début du XI^e siècle.

¹⁵ M. DAUCHOT-DEHON, M. VAN STRYDONCK and J. HEYLEN, *Institut royal du Patrimoine artistique. Radiocarbon Dates IX*, dans *Radiocarbon* vol. 25, n° 3, 1983 (sous presse). Echantillon IRPA-395: 1015 ± 30 BP (date utile: 898-1145, d'après J. KLEIN, *op. cit.*, p. 141).

Les traces de ces diverses installations ont disparu dans l'excavation de la rue du Général Jacques. On peut toutefois considérer que d'autres vestiges contemporains subsistent, vraisemblablement intacts, dans le sous-sol profond de la Place du Marché, qui est contigu à l'emplacement de notre coupe. Ce secteur représente donc une réserve archéologique de grande valeur. Il est encore inexploré et relativement accessible. Son exploitation serait assurée de résultats fructueux.

ADDENDA

DATATION DENDROCHRONOLOGIQUE DU PILOTIS SOUS-JACENT AU CHOEUR ORIENTAL DE LA CATHÉDRALE SAINT-LAMBERT

Cette structure avait été ramenée au jour à l'occasion de la fouille de sauvetage du chœur oriental de l'ancienne cathédrale de Liège, organisée en 1979, par le Service national des Fouilles.

Les fondements du sanctuaire apparurent ceinturés, à leur terminaison orientale, par une maçonnerie périphérique. Celle-ci était irrégulièrement large (2,25 à 3,25 m) et encore haute d'environ 0,75 m. Trois sondages, opérés dans la masse de cette fondation, révélèrent qu'elle reposait sur un pilotis constitué d'un réseau serré de pieux de chêne⁽¹⁶⁾. Ces derniers étaient installés dans un sol vaseux qui avait généralement favorisé la conservation du bois. Les pieux étaient diversement taillés. Certains conservaient une section circulaire. D'autres, mieux équarris, affectaient une forme de poutre, avec une section carrée ou rectangulaire. Tous avaient été recépés.

Plusieurs échantillons furent prélevés parmi ces pilots et leur étude a été confiée au laboratoire de Dendrochronologie de Neuchâtel. Les résultats de l'analyse établissent que les pieux concernés étaient contemporains et proviennent de chênes qui furent abattus entre 1196 et 1202 AD (fig. 2). Une datation sensiblement analogue, — fixée à l'année 1194 — ressort d'un autre examen, effectué par P. Hoffsummer sur des échantillons prélevés ultérieurement dans les mêmes sondages du pilotis⁽¹⁷⁾.

¹⁶ J. ALÉNU-S-LECERF, *op. cit.*, pp. 26-28, fig. 11, pl. I, n^{os} 30 à 32; ID., *Le chœur oriental de la cathédrale Saint-Lambert à Liège*, dans *Conspectus MCMLXXIX - Archaeologia Belgica* 223, Bruxelles, 1980, fig. 55.

¹⁷ P. HOFFSUMMER, *Datations dendrochronologiques*, dans *Vie archéologique*, 2^e année, n^o 7, décembre 1982, pp. 11-12.

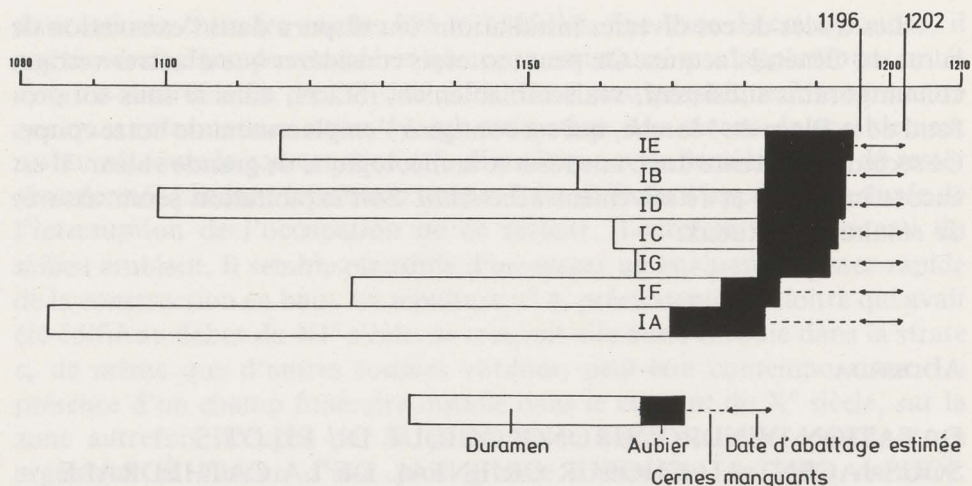


Fig. 2. Diagramme dendrochronologique de sept échantillons du pilotis. Etude du laboratoire de Neuchâtel (Lot I).

La publication d'un premier bilan de nos fouilles du chœur oriental de la cathédrale nous amenait à proposer une chronologie plus récente pour le pilotis; celle-ci étant estimée sur la seule base des données archéologiques dont nous disposons à l'époque de la diffusion de notre rapport. A la lumière des datations dendrochronologiques, il convient d'apporter un rectificatif à notre estimation initiale.

Le pilotis représente la dernière fondation installée⁽¹⁸⁾. Il s'avère établi dès le XIII^e siècle et sans doute assez tôt dans cette période. La cathédrale notgérienne avait été consacrée à l'aube du XI^e siècle⁽¹⁹⁾. Les agrandissements et aménagements de son sanctuaire sont antérieurs au pilotis du début du XIII^e siècle; ils doivent donc être situés dans le cours des XI^e-XII^e siècles. Cet ajustement de la chronologie entraîne de nouvelles propositions relatives à l'évolution architecturale du chœur oriental de la cathédrale de Liège. Un prochain article leur sera consacré.

L'enlèvement des fondations du chœur oriental de la cathédrale — originellement prévu dans les plans d'aménagement de la place Saint-Lambert — demeure postposé à une date indéterminée. Ces travaux devaient fournir un complément d'informations à nos recherches. Par ailleurs, l'exploration archéologique du sous-sol de quelques voiries limitrophes du chantier oriental reste également en attente. De ce fait, maints éléments

¹⁸ J. ALÉNIUS-LECERF, *Les fouilles du chœur oriental de la cathédrale Saint-Lambert de Liège*, op. cit., fig. 20, phase D.

¹⁹IBID., fig. 20, phase B.

manquent pour établir une reconstitution valable du sanctuaire liégeois. Le cloître oriental de la cathédrale n'est que partiellement reconnu. Un problème se pose pour la «Grande Tour» méridionale qui avait été édiflée près du transept oriental, dans le cours du XV^e siècle selon certains auteurs. Ce même transept est aussi l'objet de lacunes. Sa longueur n'est pas identifiée et nos fouilles avaient révélé que la façade septentrionale était anéantie. Il convient donc que d'autres investigations futures fournissent ces données essentielles, sans lesquelles une étude de l'évolution architecturale du secteur oriental de la cathédrale Saint-Lambert reste prématurée et incomplète.



Fig. 1. Le cloître de l'ancienne église romane, avant sa destruction. (D'après
l'ouvrage de M. de Witte, *Le cloître de l'ancienne église romane de Saint-Lambert*,
Paris, 1875, p. 107.)